



Le 18 juin 2019

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Mise sous administration provisoire des établissements gérés par l'association de Valloires

Madame la préfète de la Somme,  
Monsieur le Président du Conseil départemental de la Somme,  
Monsieur le directeur général par intérim de l'Agence régionale de santé des Hauts-de-France

ont décidé de placer sous administration provisoire l'ensemble des établissements et services sociaux et médico-sociaux gérés par l'association de Valloires pour une durée de six mois.

Face aux difficultés de gestion et de prise en charge des populations fragiles accueillies, cette administration provisoire vise à garantir le bon fonctionnement des établissements et services, ainsi que de soutenir et accompagner le personnel.

Le mandat d'administration provisoire est confié à Monsieur Dolle, directeur général de la fondation HOPALE.

---

#### Contacts presse :

##### Préfecture de la Somme

03 22 97 81 48

pref-communication@somme.gouv.fr

##### Département de la Somme

Eloïse Devred - 03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18

e.devred@somme.fr

##### Agence régionale de santé Hauts-de-France

03 62 72 86 27

ars-hdf-communication@ars.sante.fr